



FF HOCKEY

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

 www.ffhockey.org

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Préambule applicable à l'ensemble des compétitions gérées par la C.S.N:

1- Dans le cadre d'une compétition de barrages, le forfait à au moins une des deux rencontres, a pour conséquence :

- La perte de la compétition de barrage
- Il ne sera pas considéré comme un forfait pour la compétition à laquelle le club aura participé depuis le début de la saison.
- Aucune amende ne sera appliquée sauf si l'équipe adverse aura dû subir des frais consécutifs à l'annulation de son éventuel déplacement : hôtel ou transport. Dans ce cas, ces dépenses seront refacturées à l'équipe ayant déclaré forfait.

2- Organisation des compétitions de barrage

- La compétition de barrage se dispute en matchs aller-retour et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe participant au championnat de la division supérieure.
- Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier, à l'exception du téléchargement des vidéos des matchs dans un délai de 2 heures maximum après la fin du match.
- Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

ÉLITE DAMES & HOMMES :

10 Équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2025-2026.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe). A l'issue de cette 1ère partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10. L'équipe classée 1ère sera qualifiée en tant que 2ème équipe française pour participer aux compétitions européennes 2027-2028 (en application des dispositions de la FEH EuroHockey).

2

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

 www.ffhockey.org

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Les équipes classées de la 1ère à la 4ème place sont qualifiées pour participer à la phase finale.

L'équipe classée 9ème disputera un barrage contre la 2ème équipe de Nationale 1 Gazon en droit de monter.

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Gazon lors de la saison 2027-2028 tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Gazon en 2027-2028.

L'équipe classée 10ème évoluera en Nationale 1 Gazon lors de la saison 2027-2028.

2- Deuxième partie / phase finale :

La phase finale se déroule en demi-finales / finale.

- Demi-finales en matchs aller/retour sur 2 jours.

o Demi-finale aller & retour :

▪ 1er contre le 4ème (sur le terrain du 1er)

▪ 2ème contre le 3ème (sur le terrain du 2ème)

En cas d'égalité à l'issue des 2 matchs de chaque demi-finale : voir le Règlement des compétitions Gazon.

Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur. Les indemnités d'arbitrages sont réparties équitablement entre les 2 équipes de chacune des demi-finales.

-Finale entre les vainqueurs des demi-finales, en match simple

Les conditions d'organisation sont définies dans un cahier des charges particulier. Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur. Les indemnités d'arbitrages sont réparties équitablement entre les 2 équipes de cette finale.

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

L'équipe victorieuse de la finale est Championne de France Gazon Elite pour la saison 2026-2027 et sera qualifiée en tant que 1ère équipe française pour participer aux compétitions européennes 2027-2028 (en application des dispositions de la FEH EuroHockey).

Si l'équipe Championne de France est identique à celle victorieuse du championnat régulier, l'équipe finaliste sera qualifiée en tant que 2ème équipe française pour participer aux compétitions européennes 2027-2028 (en application des dispositions de la FEH EuroHockey).

NATIONALE 1 HOMMES et DAMES :

10 Équipes

Championnat à 10 équipes maximum :

Ce championnat est composé des équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2025-2026.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe). A l'issue de ce championnat, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

L'équipe classée 1ère est sacrée Championne de France Gazon de Nationale 1 pour la saison 2026-2027.

La 1ère équipe de ce classement en droit de monter jouera en Elite Gazon pour la saison 2027/2028.

La 2ème équipe de ce classement en droit de monter disputera un barrage contre l'équipe classée 9ème en Elite Gazon.

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Gazon lors de la saison 2027/2028, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Gazon en 2027/2028.

Les équipes classées 9ème et 10ème du championnat N1 D joueront la saison suivante en N2.

L'équipe classée 10ème du championnat N1 H jouera l'année suivante en N2H.

L'équipe classée 9ème du championnat N1 H disputera un barrage contre l'équipe classée 2ème du tournoi titre de N2 H.

OU NATIONALE 1 DAMES :

7 ou 8 équipes

La première phase sera disputée selon la formule de Round Robin.

4

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

 www.ffhockey.org

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Les 4 équipes classées aux 4 premières places participeront à un tournoi final, avec ½ finales et finales, pendant un weekend.

Les demi-finales opposeront le samedi sur un match sec, l'équipe classée 1ere à la 4eme et la 2eme à la 3eme.

La finale opposera les gagnantes des demi-finales le dimanche. Les perdantes disputeront une rencontre pour la médaille de bronze. L'équipe gagnante de la finale sera déclarée championne de France N1 D.

Proposition : un classement à l'issue de cette finale sera établi. La première équipe en capacité de montée accédera la saison suivante en Elite D. La seconde équipe en capacité de montée disputera un match de barrage, contre la 9eme du championnat Elite, sur le terrain de l'équipe d'Elite. La gagnante évoluera en Elite la saison suivante.

Si elle est en capacité de monter, la championne de France N1D accédera la saison suivante en Elite D.

Si elle ne peut monter de division, la finaliste accédera directement au championnat Elite la saison suivante.

Si les deux finalistes ne peuvent accéder à la division Elite, la médaille de bronze participera à l'Elite la saison suivante.

La gagnante du Round Robin disputera un match de barrage, contre la 9eme du championnat Elite, sur le terrain de l'équipe d'Elite, dont la gagnante évoluera en Elite la saison suivante.

Si elle n'est pas en capacité de monter la deuxième du Round Robin disputera, dans les mêmes conditions, le match de barrage.

Si les équipes classées 1ere et 2eme du Round Robin, ne sont pas en état de monter, la finaliste du championnat disputera les barrages. Les équipes classées aux deux dernières places du Round Robin joueront la saison suivante en N2.

NATIONALE 2 DAMES

La CSN propose l'organisation d'une compétition nationale sous forme de tournois pendant toute la saison 2026/2027 avec application du Règlement des Compétitions Gazon gérées par la CSN.

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Les convocations d'arbitrage seront assurées par les CRJA des clubs recevant ; la CNJA a la responsabilité de désigner les directeurs de compétition.

Les inscriptions à cette compétition sont faites sur engagement ; tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à ce championnat. Toutefois, le nombre d'équipes participantes est limité à 18. Les équipes retenues pour cette compétition le seront :

- En privilégiant les équipes de clubs par rapport aux ententes
- Selon l'ordre chronologique de dépôt des dossiers complets

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les 2 1ères équipes en droit de monter, sous réserve qu'elles aient terminé dans les 5 premières, accéderont au championnat de Nationale 1 Dames Gazon pour la saison 2027/2028.

Voir aussi §8

NATIONALE 2 HOMMES

Première partie / phase de zone :

La 1ère phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones. Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans la zone concernée et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1 ère partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale :

Titre et Accession, selon les conditions définies ci-après.

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 2 Hommes Gazon (Zone 1 – Zone 2 - Zone 3 – Zone 4 – Zone 5) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

Deuxième partie / phase nationale :

A l'issue de la saison 2026/2027, une seule équipe de Nationale 2 Hommes, la gagnante du tournoi final, sera autorisée à accéder directement à la Nationale 1 Hommes pour la saison 2027/2028.

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

- Tournoi final Titre
- Chaque zone dont le championnat est inscrit en championnat N2 de zone qualifiera la première équipe au tournoi final.
- Le club qualifié suite à ses résultats sportif et qui refuse de participer à ce Tournoi Final Titre s'expose à une amende (voir RCG). Il n'y aura pas de remplacement en cas de forfait.
- En fonction du nombre d'équipes qualifiées, un tournoi sera organisé.
- L'équipe gagnante sera déclarée championne de France de N2 H et pourra, s'il s'agit d'une équipe première, participer au championnat N 1 Hommes de la saison 2027/2028.
- Si le champion N2 n'est pas une équipe 1ere : pourra accéder à la N1 H :
 - L'équipe 1, en droit de monter, ayant obtenu le meilleur classement lors du tournoi final
 - Si le TF ne comportait que des équipes réserves : dans ce cas, le gagnant du tournoi d'accèsion jouera la saison suivante en N1H, l'équipe classée 2eme jouera le barrage.

• Tournoi d'Accession :

Chaque zone peut présenter une équipe, en droit de monter, issue de son championnat (limite fixée au 4 ème de son championnat).

La CSN organisera un tournoi en fonction du nombre d'équipes présentées par les zones.

Le vainqueur de ce tournoi d'accèsion disputera un barrage contre le 9ème de la N1 hommes

NATIONALE 3 HOMMES

1- Première partie / phase de zone :

La 1ère phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones. Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans la zone concernée et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1ère partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale :

Titre et Accession (voir ci-dessous), selon les conditions définies ci-après.

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 3 Hommes Gazon (zone 1 / zone 2 / zone 3 / zone 4 / zone 5 et Reunion) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

2- Deuxième partie / Tournoi Final (TF) du titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 3 Hommes Gazon se joue entre les clubs classés à la 1ère place de chaque zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 3 Hommes Gazon.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (voir Règlement des Compétitions Gazon) ; en cas de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera possible.

L'équipe championne de la ligue régionale de La Réunion participe à cette compétition (sous réserve de son engagement).

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes qualifiées et engagées.

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Gazon de Nationale 3 Hommes pour la saison 2024-2025.

CATEGORIE U18 F

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement libre.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

La Participation est limitée à 12 équipes. La priorité sera donnée aux équipes de club par rapport aux ententes. L'ordre des inscriptions chronologique sera privilégié.

L'équipe qui remporte cette compétition est sacrée Championne de France Filles U18 F pour la saison 2026/2027.

Voir aussi §8

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

CATEGORIES U 18 G

12 équipes MAXIMUM qualifiées selon la répartition suivante :

- Zone 1 (Hauts-de-France) = 3 équipes
- Zone 2 (Ile-de-France / Normandie / Centre Val de Loire) = 3 équipes
- Zone 3 (Bretagne / Pays de la Loire) = 2 équipes
- Zone 4 (Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes) = 2 équipes
- Zone 5 (Nouvelle-Aquitaine / Occitanie) = 2 équipes

Chaque équipe qualifiée doit participer au préalable à un championnat compétition de zone, consultable sur le site internet de la FFH.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale (TQ + TF).

Les clubs seront répartis par la CSN dans les 4 poules des 2 TQ. Les premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales du TQ. La composition des demi finales du TF sera établie en croisant les qualifiés de chaque TQ.

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

Les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'accueil des TQ/TF ne sont pas qualifiés automatiquement pour ces 2 compétitions.

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Gazon U18 G pour la saison 2026/2027.

CATEGORIE U 15 G

12 équipes qualifiées selon la répartition suivante :

- Zone 1 (Hauts-de-France) = 3 équipes
- Zone 2 (Ile-de-France / Normandie / Centre Val de Loire) = 3 équipes
- Zone 3 (Bretagne / Pays de la Loire) = 2 équipes
- Zone 4 (Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes) = 2 équipes
- Zone 5 (Nouvelle-Aquitaine / Occitanie) = 2 équipes

Chaque équipe qualifiée doit participer au préalable à un championnat compétition de zone, consultable sur le site internet de la FFH.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale (TQ + TF).

Les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'accueil des TQ/TF ne sont pas qualifiés automatiquement pour ces 2 compétitions.

9

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

 www.ffhockey.org

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

Ces phases finales seront organisées chaque saison par zones selon la répartition suivante

	TQ 1	TQ 2
Saison 2026-2027	Z2 (Z4 si désistement)	Z5 (Z3 si désistement)
Saison 2027-2028	Z3 (Z5 si désistement)	Z1 (Z4 si désistement)
Saison 2028-2029	Z4 (Z1 si désistement)	Z2 (Z5 si désistement)
Saison 2029-2030	Z5 (Z2 si désistement)	Z3 (Z1 si désistement)
Saison 2030-2031	Z1 (Z3 si désistement)	Z4 (Z2 si désistement)

La composition des poules (2 poules de 3 équipes par TQ) se fait par tirage au sort avec répartition des 1ers de zone dans chaque poule.

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

A l'issue des 2TQ, 4 équipes sont qualifiées pour le TF, qui se déroule en 2 demi-finales, et finales. La composition des demi-finales sera établie en croisant les qualifiés. L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Gazon U15G pour la saison 2026/2027.

CATEGORIE U15 F

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement libre.

La Participation est limitée à 12 équipes. La priorité sera donnée aux équipes de club par rapport aux ententes. L'ordre des inscriptions chronologique sera privilégié.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe qui remporte cette compétition est sacrée Championne de France Filles U15 F pour la saison 2026/2027.

Voir aussi §8

APPLICABLE au 1er juillet 2026

12 Rue François Faber, 92700 Colombes

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

CATEGORIE U13 G

12 équipes qualifiées selon la répartition suivante :

- Zone 1 (Hauts-de-France) = 3 équipes
- Zone 2 (Ile-de-France / Normandie / Centre Val de Loire) = 3 équipes
- Zone 3 (Bretagne / Pays de la Loire) = 2 équipes
- Zone 4 (Provence-Alpes-Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes) = 2 équipes
- Zone 5 (Nouvelle-Aquitaine / Occitanie) = 2 équipes

Chaque équipe qualifiée doit participer au préalable à un championnat compétition de zone, consultable sur le site internet de la FFH.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale (TQ + TF).

Les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'accueil des TQ/TF ne sont pas qualifiés automatiquement pour ces 2 compétitions.

Ces phases finales seront organisées chaque saison par zones selon la répartition suivante :

TQ U 13 G	TQ1	TQ2
Saison 2026 / 2027	Z3 (Z5 si désistement)	Z1 (Z4 si désistement)
Saison 2027 / 2028	Z4 (Z1 si désistement)	Z2 (Z5 si désistement)
Saison 2028 / 2029	Z5 (Z2 si désistement)	Z3 (Z1 si désistement)
Saison 2029 / 2030	Z1 (Z3 si désistement)	Z4 (Z2 si désistement)
Saison 2030 / 2031	Z2 (Z4 si désistement)	Z5 (Z3 si désistement)

La composition des poules (2 poules de 3 équipes par TQ) se fait par tirage au sort avec répartition des 1ers de zones dans chaque poule.

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

FORMULES des CHAMPIONNATS GAZON 2026/2027

A l'issue des 2 TQ, 4 équipes sont qualifiées pour le TF, qui se déroule en demi-finales et finales. La composition des demi-finales sera établie en croisant les qualifiés.

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Gazon U13G pour la saison 2026/2027

6- Catégorie U13 F :

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement libre.

La Participation est limitée à 18 équipes. La priorité sera donnée aux équipes de club par rapport aux ententes. L'ordre des inscriptions chronologique sera privilégié.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

L'équipe qui remporte cette compétition est sacrée Championne de France Gazon U13 F pour la saison **2026/2027**

Voir aussi §8

7- Catégories U11 & U13 (TNC et TND) :

Ces compétitions sont gérées par le pôle « performance sociétale »

8- Engagement libre

Les dossiers d'engagement des clubs dans les compétitions avec engagement libre, ne seront enregistrés et validés qu'après réception d'un chèque de caution de 1 000 €. Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de forfait.